

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais

Atelier « Aménagement »

Chècy,

Le 18 avril 2016



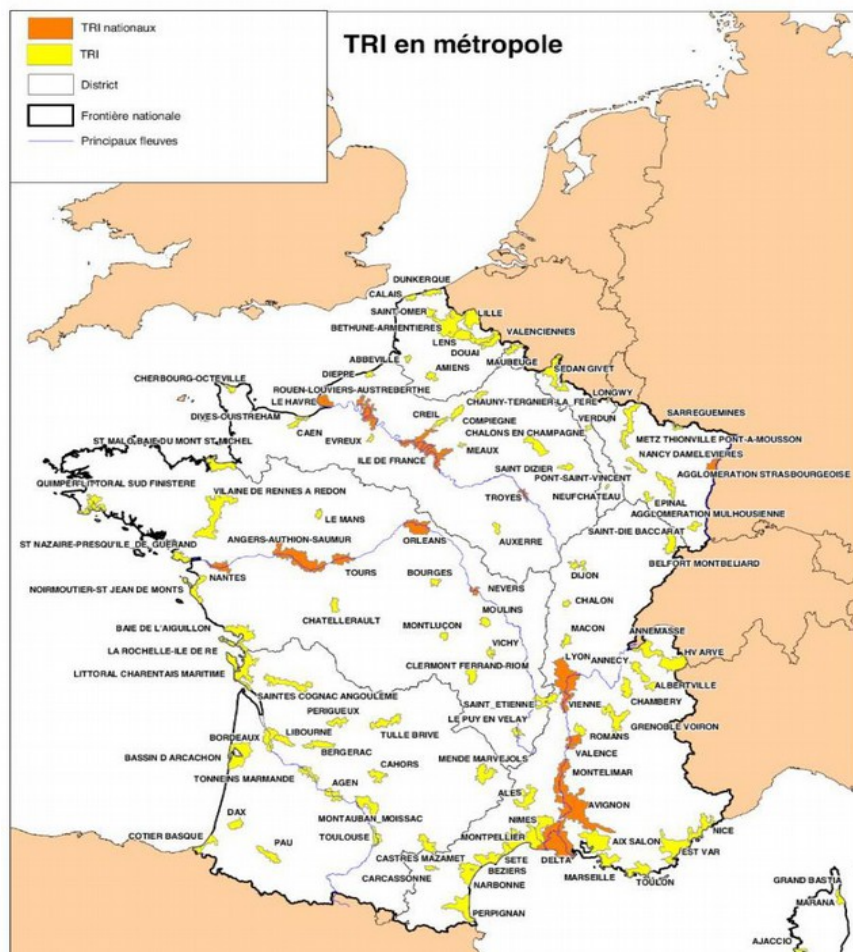
Stratégie locale du risque d'inondation

*Le TRI d'Orléans un des 12 Territoires à
Risque Important d'inondation retenu au
niveau national.*

Une stratégie locale du Risque inondation
(SLGRI) à élaborer avant la fin 2016 et
réviser tous les 6 ans

3 grands objectifs nationaux:

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour
à la normale** des territoires sinistrés.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

La stratégie locale de gestion du risque inondation

- **La stratégie locale : une feuille de route définie collégialement**
- **Elle se décline de manière opérationnelle et permet de mobiliser des moyens financiers (FPRNM, Plan Loire, PSR) à travers des outils du type « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI),**
- **La stratégie locale ne crée pas d'obligations réglementaires.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Le cadre donné par le préfet de bassin Loire Bretagne

Les 6 axes de gestion fixés par le préfet coordonnateur de bassin :

- 1 - Préserver** les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier** l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages** aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise** et favoriser le retour à une situation normale.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Méthode de travail

Une démarche concertée

- **Un comité de pilotage** co-présidé par le préfet et un ou plusieurs présidents d'EPCI, réunissant l'ensemble des élus, et des parties prenantes associées : **Validation des grandes étapes et de la stratégie**
- **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route et suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage
- **Des ateliers thématiques** co-animés

5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

⇒ Définir une politique de communication cohérente à l'échelle du TRI :

- description du risque
- mesures prises pour gérer le risque
- information réduction de vulnérabilité

Atelier information connaissance et culture du risque

⇒ Maintien de la mémoire

⇒ Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

⇒ Atteindre un niveau de protection (travaux définis dans les études de dangers)

- entretien
- traitement des points singuliers
- traitement des canalisations

Atelier digues

⇒ Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :

Rendre les déversoirs de Jargeau et Ouzouer fonctionnels

1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

⇒ Révision des PPRI

- val d'Orléans
- val d'Ouzouer

⇒ Entretien du lit

Atelier aménagement du territoire

6 axes fixés par Le PGRI

4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

⇒ Optimiser la prévision des crues

⇒ Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS

⇒ Faire des plans de continuité d'activités et de mise en sécurité des services sensibles

⇒ Mettre en place des exercices à l'échelle du TRI et des retours d'expérience

Atelier gestion de crise et post crise

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

⇒ Analyse des possibilités de réduction des dommages sur :

- les services utiles à la gestion de crise
- les services utiles au retour à la normale
- les établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
- les installations classées

2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

⇒ Révision des PPRI

- val d'Orléans
- val d'Ouzouer

⇒ Révision des Scot (association État)

⇒ Politique de renouvellement urbain



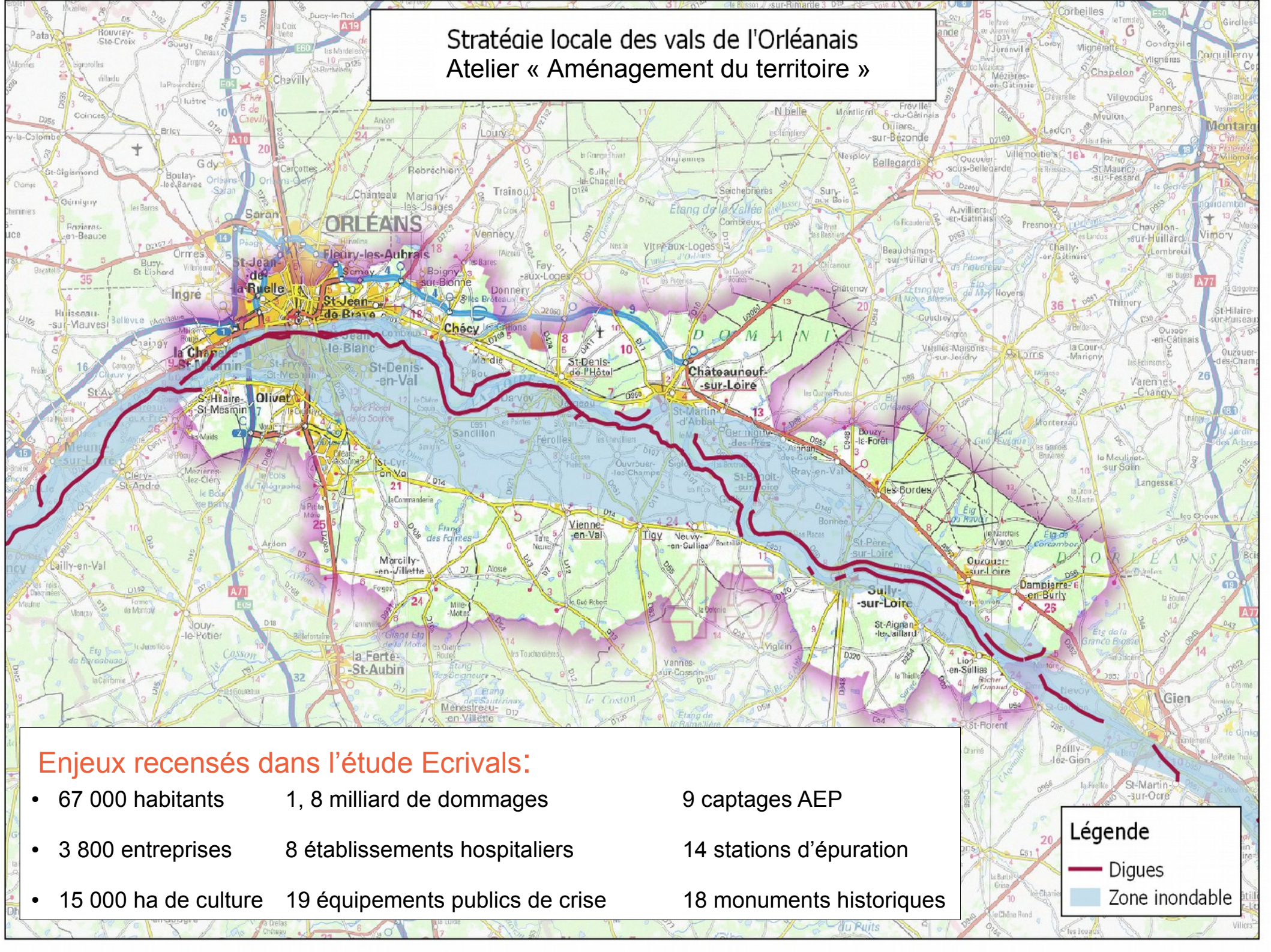
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier « Aménagement du territoire »



Enjeux recensés dans l'étude Ecrivals:

- 67 000 habitants
- 3 800 entreprises
- 15 000 ha de culture
- 1, 8 milliard de dommages
- 8 établissements hospitaliers
- 19 équipements publics de crise
- 9 captages AEP
- 14 stations d'épuration
- 18 monuments historiques

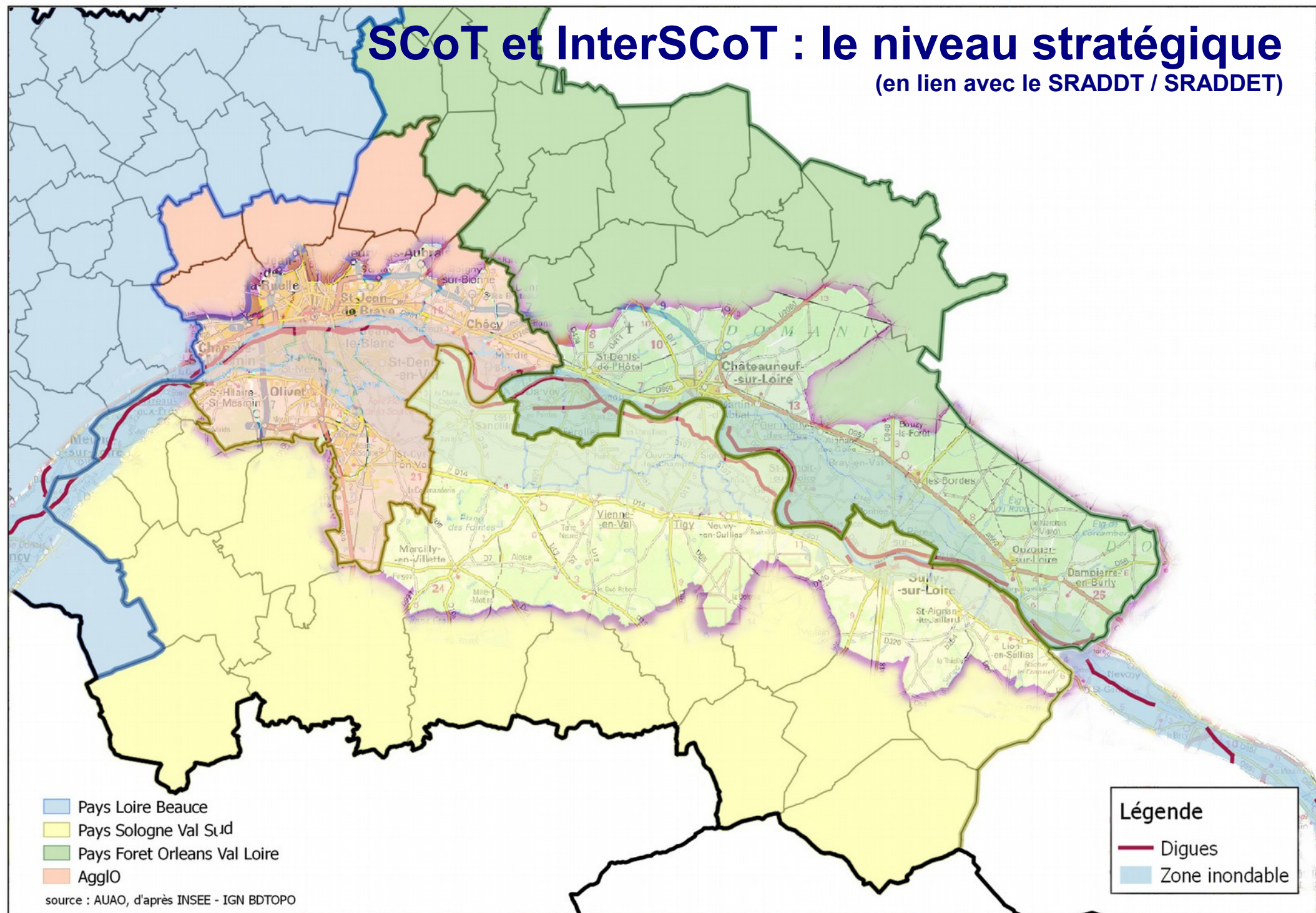
Légende

- Digues
- Zone inondable

Les outils « aménagement » en place sur le territoire

SCoT et InterSCoT : le niveau stratégique

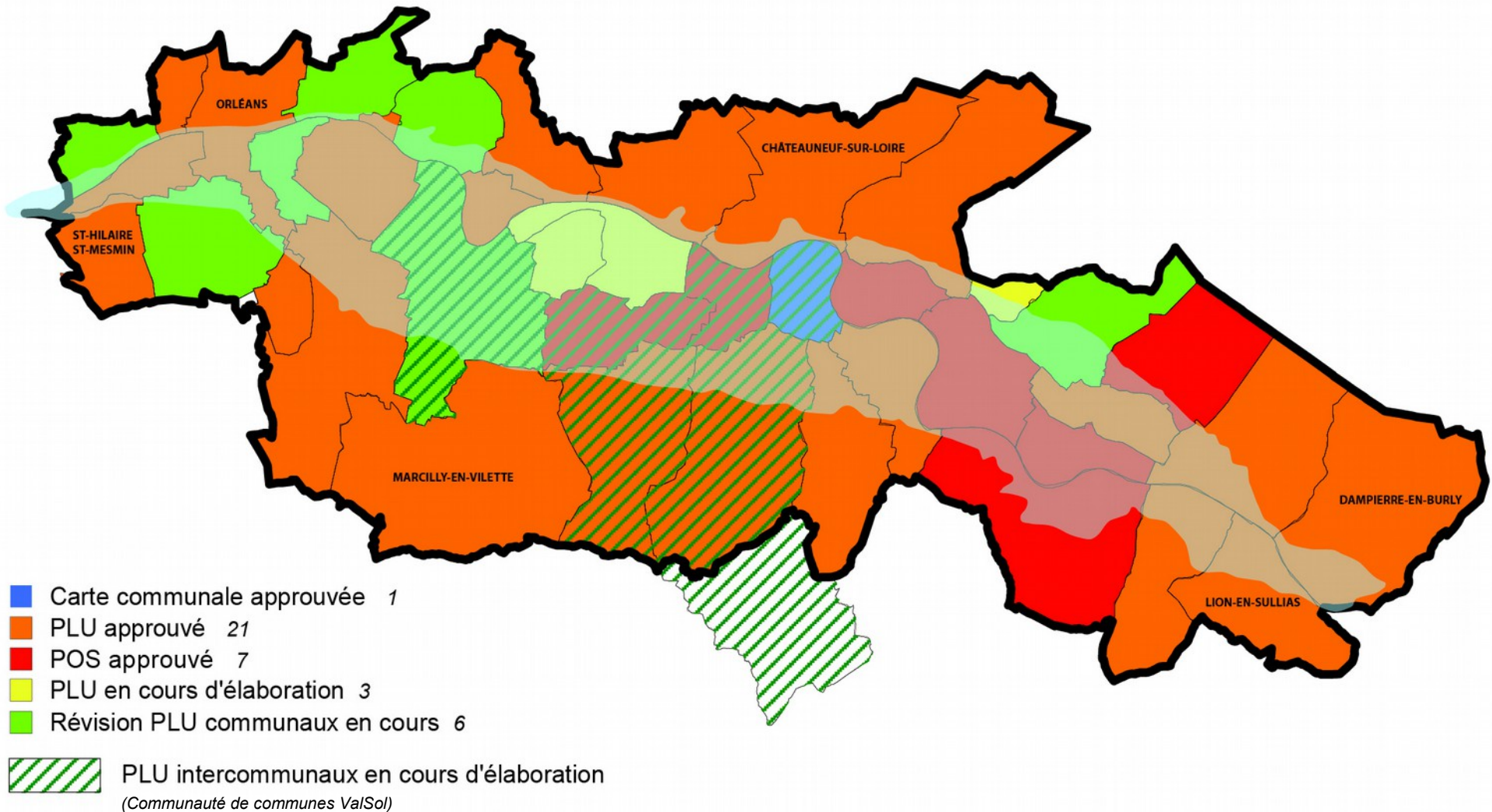
(en lien avec le SRADDT / SRADDET)



Les outils « aménagement » en place sur le territoire

PLUi / PLU : le niveau tactique

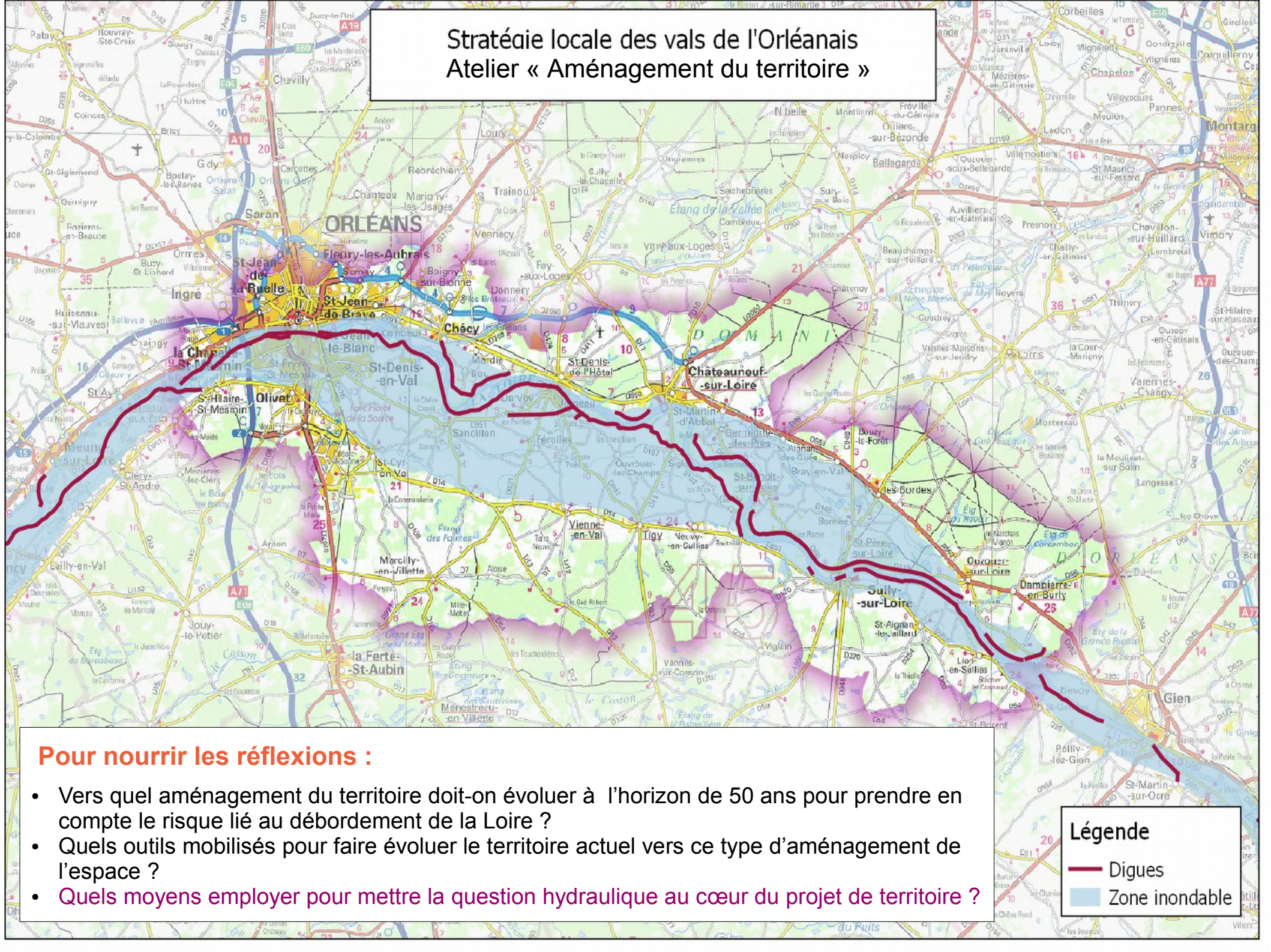
État des documents d'urbanisme communaux - févr. 2016



AUAO d'après DDT45 - février 2016
sources : BDCARTO, DDT45/SUADT

0 10 km

Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier « Aménagement du territoire »



Pour nourrir les réflexions :

- Vers quel aménagement du territoire doit-on évoluer à l'horizon de 50 ans pour prendre en compte le risque lié au débordement de la Loire ?
- Quels outils mobilisés pour faire évoluer le territoire actuel vers ce type d'aménagement de l'espace ?
- Quels moyens employer pour mettre la question hydraulique au cœur du projet de territoire ?

Légende

- Digues
- Zone inondable

Points à traiter dans le débat

- Aménagement du territoire à horizon de 50 ans
 - quelle organisation globale, y compris en dehors de la zone inondable
 - quelle évolution des tissus urbains non adaptés ou très exposés
- Quels outils
 - articulation PGRI, Scot, Plu
 - un référentiel d'indicateurs permettant d'apprécier l'évolution de la vulnérabilité à travers l'évolution des documents d'urbanisme.